

peuvent se trouver dans la constitution de la Société et de modifier l'application du covenant de la façon qu'ils jugeront nécessaire pour assurer à sa composition l'universalité qui devait originellement en être la base et sans laquelle il serait très douteux d'espérer le succès que les nations en attendaient.

Je ne sais si je dois dire autre chose en réponse à mon très honorable ami, sauf quelques mots sur la question des secours. Il est parfaitement vrai que le nombre des personnes assistées ne diminue pas aussi rapidement qu'il le devrait. On a constaté dans tous les pays que le nombre des assistés a une forte tendance à se maintenir et ne manifeste pas la diminution à laquelle on pourrait s'attendre par suite de l'amélioration de la situation que l'on constate dans l'augmentation de l'embaufrage ou dans la diminution du chômage. Je pense que, dans notre pays, nous devons nous réjouir fort de ce que le nombre des chômeurs est considérablement moindre qu'il ne l'était et que le nombre des travailleurs occupés est plus élevé qu'il ne l'a été depuis plusieurs années. Dans ces conditions, et le relèvement économique prenant l'importance que nous constatons en ce moment, il est raisonnable de s'attendre à ce que le nombre des assistés diminue bientôt rapidement.

Si le nombre des assistés est devenu ce qu'il est, c'est surtout parce que beaucoup de gens ont attendu longtemps avant de demander du secours. Je puis dire à mon très honorable ami que si, au début, de son administration, il avait nommé une commission chargée de s'occuper de toute la question des secours au lieu de laisser ce soin uniquement à un ministre de la couronne aidé de ses collègues, tout le problème du chômage serait, je le crois, bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. Je puis aussi lui dire que, s'il n'avait pas dépensé de l'argent inconsidérément à droite et à gauche, comme il l'a fait, pour toutes sortes de fins sous prétexte de secourir les chômeurs, nous n'aurions pas devant nous le problème de vastes dépenses que nous avons aujourd'hui. J'ajouterai qu'il faut du temps pour corriger les effets néfastes d'une mauvaise orientation et donner à de bonnes mesures des chances d'aboutir.

La vérité est que depuis quelques années un grand nombre de gens ont été tenus occupés non pas dans l'industrie ni dans le commerce, mais grâce à l'argent dépensé par le Gouvernement pour toutes sortes de fins profitables ou non. Lorsque ces dépenses cessent, le nombre des personnes qui réclament des secours augmente naturellement un peu. Aujourd'hui, sauf s'il y a promesse de certains résultats, nous n'apportons pas à l'amélioration de la situation autant de remèdes artifi-

ciels qu'on le faisait auparavant. Cependant, j'ai tout lieu d'espérer que, sous la direction de la Commission nationale de placement qui a soumis cette question à une étude spéciale et approfondie, et grâce aux mesures qui ont déjà été présentées et à celles qui le seront plus tard par le ministre du Travail (M. Rogers), ce problème si grave qui s'est posé dans notre pays depuis tant d'années sera rapidement résolu.

M. J. H. BLACKMORE (Lethbridge): Je désire tout d'abord, monsieur l'Orateur, exprimer au très honorable chef de l'opposition (M. Bennett), le grand plaisir que nous éprouvons de le voir de retour à son siège. Je tiens aussi à dire combien nous avons goûté les magnifiques discours prononcés par les honorables députés qui ont proposé (M. McLarty) et appuyé (M. Veniot) l'Adresse en réponse au discours du trône. Il me fait également plaisir d'offrir mes félicitations aux auteurs du discours du trône. Ce document annonce deux mesures qui nous plaisent particulièrement. En premier lieu, je veux parler du passage qui a trait au paiement de pensions aux aveugles. Voilà une mesure hautement recommandable et qui fait grand honneur au régime actuel. Deuxièmement, un passage du discours du trône est ainsi conçu:

Une proposition vous sera soumise relativement au paiement, au moyen de tout numéraire ou devise ayant cours légal, des dettes qui actuellement doivent être acquittées en or ou monnaie d'or.

Dans ce passage, le chef de l'opposition a pressenti un danger possible pour moi, mais voilà, il me semble, un pas dans la bonne voie; j'y vois un motif d'encouragement.

Loin de moi le désir de critiquer en quoi que ce soit le Gouvernement, mais je veux consacrer quelques instants à la discussion du problème du chômage et de l'assistance. Cette question a été nettement mise sur le tapis par tous les orateurs qui ont pris la parole avant moi. Il s'agit d'un grave problème; cependant personne, semble-t-il, n'en connaît exactement la cause ni n'est en mesure de nous indiquer le remède à appliquer. Il me semble qu'au lieu de faire assaut de récriminations entre membres de la droite et de la gauche, nous devrions nous unir en un seul groupe de représentants du peuple sérieux et intéressés afin de nous rendre compte s'il n'y aurait pas possibilité de donner une solution à ce problème en mettant en commun la sagesse, les connaissances et les idées dont nous disposons. Je le répète, je ne critique pas le Gouvernement, car, je crois qu'il a très bien réussi, à tout considérer. Tout de même, j'ai dans l'idée que cela serait de nature à intéresser les honorables membres, d'appeler leur attention